

Résolution du Conseil général de la CSI sur l'Accord commercial du Partenariat transpacifique

1. Le Conseil général de la CSI exprime sa grave préoccupation concernant l'accord commercial du Partenariat transpacifique (TPP, selon le sigle anglais) conclu par 12 pays le 5 octobre 2015. Cet accord, qui a été élaboré dans le secret, mais auquel ont eu accès des lobbyistes du monde des affaires, influant sur les négociations, conduira à une déréglementation financière accrue, à des brevets des sociétés plus longs pour les médicaments et à des restrictions des libertés numériques. Le droit des gouvernements de promouvoir l'emploi, la protection environnementale et les droits des travailleurs et des travailleuses et d'autres droits humains sera restreint par les règles relatives aux marchés publics du TPP. Plusieurs gouvernements ont accordé un accès au marché dans les services publics au détriment de leur qualité et de l'accès du public à ces services. De plus, l'harmonisation des réglementations placera les intérêts des entreprises avant les intérêts des citoyens.

2. Alors que les entreprises auront la possibilité de recourir aux procédures honteuses en matière de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) pour poursuivre en justice les gouvernements, une telle possibilité n'existe pas pour les travailleurs/euses, le chapitre sur le travail dans le TPP ne prévoyant pas de mécanisme de mise en œuvre efficace. Les dispositions sur l'environnement ne prévoient pas non plus de mécanisme de mise en œuvre et la nécessité de prendre des mesures visant à atténuer les changements climatiques n'est pas prise en compte.

3. Le Conseil général décide de:

S'OPPOSER au TPP sous sa forme actuelle;

SOUTENIR les organisations affiliées dans leurs activités visant à s'opposer au TPP dans leur pays;

PROMOUVOIR la sensibilisation aux lacunes du TPP et à son impact négatif sur les travailleurs/euses dans le cadre d'une plus vaste campagne pour un commerce mondial, multilatéral et bilatéral qui améliore la vie des travailleurs/euses, protège leurs droits et l'environnement, crée des emplois décents, renforce le rôle des gouvernements élus démocratiquement et veille à ce que les entreprises multinationales et le secteur financier rendent compte et soient entièrement soumis à l'État de droit.
